



OPPORTUNITÉ DE POSTDOC DANS LE LABORATOIRE DE MARK VELLEND

Étude des effets des perturbations indirectes sur les espèces végétales afin d'appuyer la loi sur les espèces menacées ou vulnérables du Québec

Résumé. La protection des espèces floristiques en situation précaire est encadrée par la [Loi sur les espèces menacées ou vulnérables \(LEMV\)](#), entrée en vigueur en 1989. La Loi prévoit, à l'article 16, un régime d'interdictions pour assurer la protection des spécimens d'espèces floristiques désignées menacées ou vulnérables (EFLMV). Le gouvernement du Québec, par l'entremise de la Direction des espèces floristiques menacées ou vulnérables (DEFLMV), cherche à documenter les impacts sur les EFLMV des perturbations anthropiques indirectes, c'est-à-dire réalisées dans leur habitat mais sans causer la destruction directe des spécimens. Parmi ces perturbations indirectes d'importance, mentionnons l'ouverture du couvert végétal, le drainage ou l'engorgement des terres, l'apport externe de nutriments et la minéralisation des surfaces. La DEFLMV souhaiterait ultimement être en mesure de recommander des zones de protection (zones tampons) entre différents travaux/perturbations et les EFLMV du Québec pour une application concrète dans l'exercice de ses fonctions. Pour cela, la DEFLMV privilégie la réalisation d'une entente de recherche visant le recrutement d'une personne candidate au post-doctorat dans un laboratoire de recherche spécialisé en écologie végétale, plus précisément dans le laboratoire du professeur Mark Vellend, à l'Université de Sherbrooke. Les travaux anticipés, d'une durée d'environ 2 ans et réalisés sous la forme générale d'une revue de littérature, permettront de répondre aux objectifs suivants :

- Documenter l'effet de certaines perturbations anthropiques sur quatre variables environnementales prioritaires (lumière, drainage, pH, salinité) ;
- Documenter l'effet de certaines perturbations anthropiques indirectes sur la survie et la vigueur des espèces floristiques ;
- En utilisant l'approche de l'écologie fonctionnelle et à l'aide des données pertinentes disponibles, tenter de transposer les principaux résultats de la revue de littérature aux EFLMV du Québec ;
- Proposer des recommandations, en matière de zone de protection, en fonction des types de perturbation permettant d'assurer la survie des EFLMV du Québec.

Personne recherchée. Nous recherchons une personne motivée, détentrice d'un doctorat en sciences biologiques, en sciences de l'environnement, en sciences forestières ou en géographie et possédant des compétences dans l'une ou l'autre des disciplines suivantes : écologie végétale, écologie fonctionnelle, autoécologie des espèces, analyses statistiques. La capacité de communiquer en français, à l'oral et à l'écrit, est essentielle. La personne se joindra à un laboratoire et à un département dynamiques, collaboratifs et accueillants, où elle pourra avancer ses objectifs de carrière, en collaboration avec des scientifiques du gouvernement du Québec. La promotion de l'équité, de la diversité et de l'inclusion est un objectif important pour

notre équipe. Nous invitons toutes les personnes, quelle que soit leur identité, à poser leur candidature.

Date, durée, salaire. À compter de septembre 2024 ou le plus tôt possible après cette date, contrat de 2 ans, 65 000 CAD/an.

Pour manifester votre intérêt. Veuillez envoyer une lettre d'intérêt ainsi que votre CV à :

Mark Vellend

Professeur titulaire

Département de biologie

Université de Sherbrooke

2500, boulevard de l'Université, Sherbrooke QC, J1K2R1, Canada

Téléphone : 819 821-8000, poste 66250 Courriel : Mark.Vellend@USherbrooke.ca

Nous acceptons des applications dès maintenant et le poste sera ouvert jusqu'à ce qu'il soit comblé.